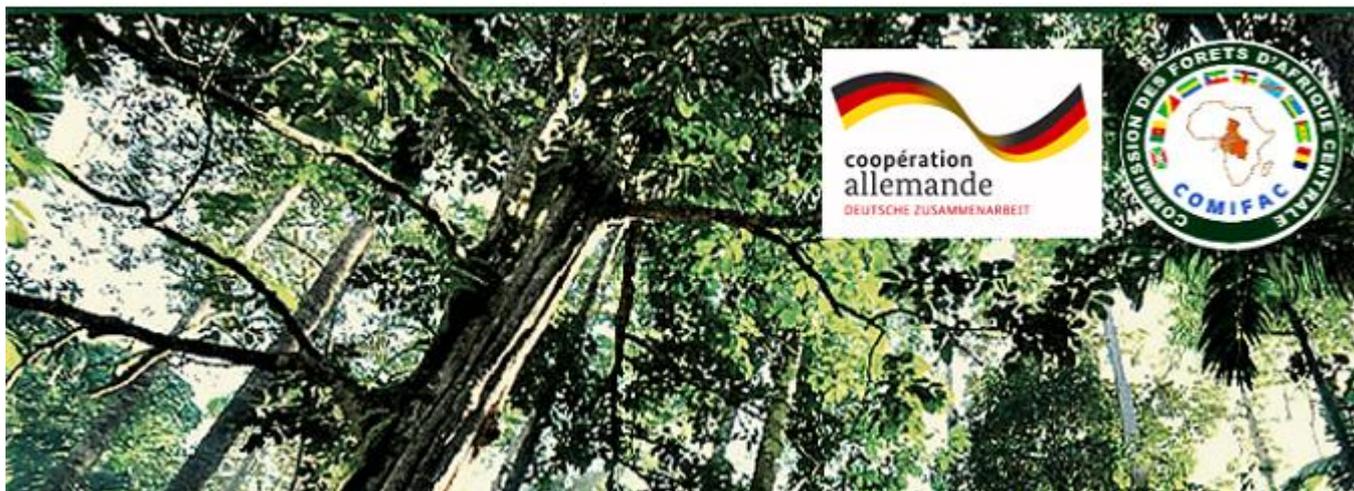


PPECF

Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts



Le processus PAFC/PEFC se poursuit en Afrique centrale



Le [PEFC International](#) est une alliance entre systèmes nationaux de certification de gestion durable des forêts. Depuis 2011, le [PEFC](#) a mis en place une initiative pour accompagner, dans le bassin du Congo, le développement de systèmes nationaux endossables par PEFC International. Rappelons que, la certification [PAFC est aujourd'hui présente au Gabon](#), et que le Cameroun a été endossé courant novembre 2019, pour une durée de deux ans. En république du Congo, Il existe également une association, qui poursuit son développement sous la coordination de Mme Paulette EBINA officiellement désignée comme point focal [PAFC Congo](#). S'agissant de la RCA et la RDC, il y a un intérêt certain du secteur privé à la certification PEFC, mais pour l'instant, rien n'est encore initié. Par ailleurs, le [Bureau Veritas](#) est désormais accrédité par le [COFRAC](#) pour conduire des audits suivant le schéma [PAFC Gabon](#).

Pour rappel, une formation d'auditeurs sur le schéma de certification forestière [PAFC GABON](#) notamment son standard de gestion durable des forêts a été tenue les 19 et 20 Septembre 2017 au siège de l'UFIGA Gabon.

Au vu des efforts consentis dans la sous-région, le [PEFC Council](#) propose aujourd'hui, une nouvelle approche soutenue par le [PPECF](#), et mise en œuvre par l'ATIBT: développer un système de certification régional PAFC, avec des « annexes pays » qui intégreront les spécificités de chaque législation, d'ici fin 2020.

Rappelons qu'à l'issue de la réunion de clarification qui s'est tenue à Libreville, les 22 et 23 novembre 2018, et portant sur la déclaration Présidentielle du 26/09/2018 à Mevang – Gabon (annonçant 2022, comme année butoir, pour certifier FSC toutes les concessions forestières du Gabon), il ressort que le Standard PAFC Gabon (PEFC) répond tout aussi bien, aux spécificités et aux besoins des forêts gabonaises. « L'avantage fondamental des normes nationales est qu'elles sont spécifiquement conçues pour respecter les conditions environnementales, socio-économiques, culturelles et juridiques du pays ». Par conséquent, l'intervention portant sur la mise en œuvre d'une approche régionale de développement des systèmes de certification PAFC en Afrique centrale, a été relancée courant Juin 2019, avec l'ATIBT comme maître d'œuvre.

Du 25 au 29 novembre 2019, s'est tenu au Leet-Dorian hôtel de Libreville au Gabon, en présence des représentants des parties prenantes membres, le premier atelier du forum d'élaboration des normes de certification PAFC bassin du Congo. Organisé avec le soutien financier conjoint du PPECF et du PEFC, et avec l'appui technique du bureau TEREÀ, ce premier atelier, a permis

- de mettre en place le « bureau » et de confirmer la facilitation du Forum ;
- de valider la procédure d'élaboration des normes de certification PAFC bassin du Congo;
- d'élaborer de façon consensuelle une première version des normes de certification de gestion durable des forêts de PAFC bassin du Congo et de la chaîne de contrôle, en vue de les présenter en première consultation publique.

Ainsi, la première consultation publique a été officiellement ouverte via un communiqué de l'ATIBT daté du 13 Décembre 2019. Les parties prenantes désireuses de contribuer à l'élaboration des normes de certification PAFC bassin du Congo à travers cette consultation publique, sont invitées à prendre connaissance des modalités et informations y relatif sur le site internet de l'ATIBT accessible au lien <https://www.atibt.org/fr/consultation-publique-sur-les-normes-de-certification-pafc-bassin-du-congo/> ou le site internet de PAFC: <http://www.pafc-certification.org/pafc-bassin-du-congo/actualites-pafc-bassin-du-congo/>.

A noter que les commentaires sur les normes seront reçues jusqu'au vendredi 14 Février 2020 au plus tard.

[En savoir plus](#)

Le bureau régional FSC® renforce sa stratégie dans le bassin du Congo



Consciente de la baisse récente des superficies [certifiées FSC®](#) dans le bassin du Congo (de 5,4 millions à 4,9 millions en moins d'une année), le bureau FSC® régional a renforcé sa stratégie dans le bassin du Congo, Ainsi, avec le soutien du [PPECF](#), le bureau régional [FSC®](#) prévoit de : i) tester les nouveaux outils issus du secteur privé pour lutter contre le changement climatique, ii) valoriser les PCI de l'exploitation à faible impact, en y adossant une reconnaissance pour EFIR de services écosystémiques rendus ; iii) renforcer les capacités des communautés et des populations locales du bassin du Congo ; consolider les capacités d'un « groupe d'experts Autochtones », initié dans le cadre du projet [FAO-EU FLEGT](#), et le pérenniser.

S'agissant d'un « certificat » pour services écosystémiques, sa délivrance pourrait intervenir après cinq jalons-clés : i) l'adaptation du guide FSC 30006 pour le contexte forestier tropical du bassin du Congo ; ii) la formation de bureaux de certification ; iii) un test d'application de la méthode de l'évaluation des services écosystémiques chez deux entreprises ; iv) la formation à la méthode d'un pool d'auditeurs par la réalisation d'un "pré audit blanc" ; v) l'appui financier du PPECF à des audits pilotes.

A noter que le PPECF a été informé en date du 29 Avril 2019, du recrutement de M. Bertin TCHIKANGWA pour assurer la « Coordination FSC bassin du Congo », en remplacement de M. Mathieu SCHWARTZENBERG.

La relance des activités des [GEN](#) est effective depuis novembre 2018 dans tous les pays cibles, sauf en RDC en raison de crises socio politiques et du faible intérêt observé. Entre novembre 2018 et juin 2019, cinq réunions de GEN et trois ateliers de consultation (forum de consultatif) ont été tenus au Cameroun, au Congo et au Gabon. Ces activités ont eu pour résultats la soumission le 28 juin 2019 au FSC international pour examen et approbation, des versions pré-finales des normes du Cameroun et du Congo, et l'ouverture à la consultation publique pour un délai de 60 jours du draft 02 de la norme nationale du Gabon. Le planning global révisé du processus de transfert de la norme FSC laisse envisager une norme nationale FSC Cameroun validée.

Cependant, les travaux portant notamment sur les « [Lignes Directrices pour l'identification, la gestion et le suivi des Hautes Valeurs de Conservation des forêts du Bassin du Congo](#) », « la mise en œuvre de [la Motion 34/2017](#) » ; « les études d'impacts économiques, sociaux et environnementaux de la [Motion 65/2014](#) et des indicateurs [IFLs régionaux](#) » et « la mise sur pied d'un [Groupe d'Experts Autochtones](#) » se poursuivent. Les rapports détaillés de ces activités peuvent être téléchargés à partir de l'url : https://www.dropbox.com/sh/dcbvxw3ianbsyey/AAB94cwbkTzUW_Z4ZD73D5dUa?dl=0

Vers une fiscalité forestière incitative en Afrique centrale: l'étude prospective du CIRAD livre ses conclusions.

La certification de gestion forestière responsable, constitue aujourd'hui une des meilleures garanties de conformité aux réglementations existantes. Elle constitue également un instrument de gouvernance du secteur privé. Elle ouvre de nouveaux marchés aux entreprises et permet de conserver ceux parmi les plus rémunérateurs. Pour ces raisons, l'entreprise certifiée veille donc à ne pas perdre ce label, et s'autorégule suffisamment pour ne pas perdre cet investissement commercial important.

En vue du maintien et du développement de la certification dans le bassin du Congo, Il est envisagé, pour compenser des premiums jugés insuffisants, de tenter de minimiser les coûts d'exploitation à travers une baisse de la fiscalité forestière pour les concessions certifiées (FSC ou PAFC), sous réserve d'un engagement des bailleurs de fonds à compenser aux États des pays producteurs le manque à gagner fiscal qui en résulterait.



Au mois de septembre 2019, une première mission de prise de contact a été réalisée par M. Alain KARSENTY dans les pays ciblés par ce concept, notamment au Cameroun, au Congo et au Gabon. Elle a permis entre autres de rencontrer les parties prenantes (ministère des finances, direction des impôts, ministère de l'économie forestière, syndicats forestiers, représentants locaux des bailleurs de fonds, etc.) et d'envisager plusieurs scénarii d'abattements fiscaux, selon le contexte qui prévaut dans les principaux pays cible.

Au Cameroun, les réductions compensées devraient être importantes, de l'ordre de 50% (au moins les deux premières années de l'accord). Ce qui correspondrait néanmoins, à des sommes limitées puisqu'il n'y a qu'une seule concession certifiée et que cette situation ne devrait pas évoluer à court terme. Ainsi, si la surface certifiée est d'environ 350.000 ha pour les deux premières années, la somme à compenser serait d'environ 2,2 millions € (soit 50% d'abattement).

En République du Congo, il semble nécessaire de connaître les modalités et les conséquences sur la fiscalité du principe de « partage de production » qui devrait figurer dans la nouvelle loi forestière. Selon le Ministère, une étude sera lancée pour envisager les modalités d'application de cette mesure, il faudra donc attendre les conclusions de cette étude et les textes d'application de la loi avant d'envisager un dialogue sur le mécanisme RCF.

Au Gabon également, la fiscalité forestière pourrait être modifiée très prochainement, ce qui justifie d'attendre de connaître le nouveau régime fiscal, avant de proposer un mécanisme. Par ailleurs, la mise en œuvre de la déclaration présidentielle rendra obligatoire la certification des concessions forestières dès 2022, ce qui rendrait le mécanisme de réduction de la fiscalité compensée (RCF) sans objet. [En savoir plus](#)



Coaching PPECF vers la certification : de nouvelles sociétés souscrivent à l'accompagnement du PPECF (coaching)



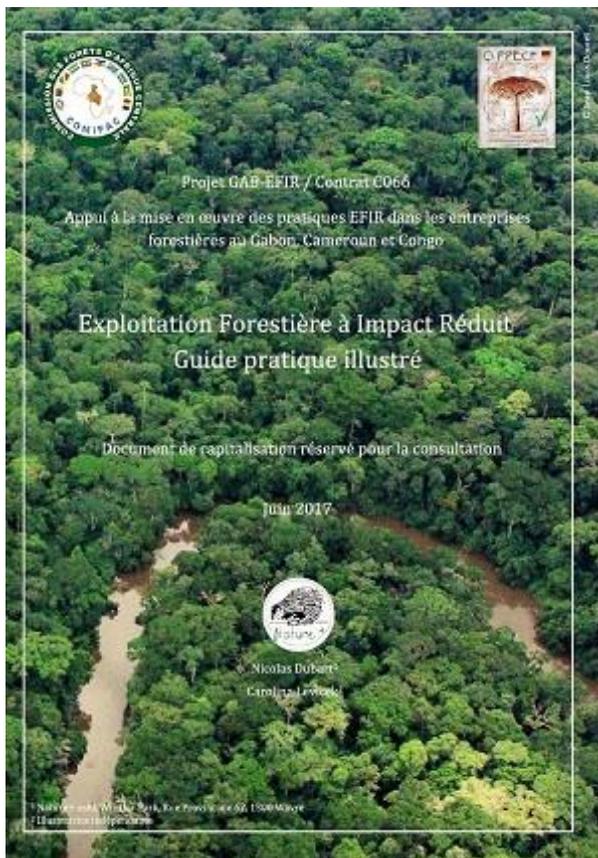
Pour rappel, le PPECF propose d'accompagner les entreprises non certifiées vers un premier pallier de certification qualifié de « légalité » puis de poursuivre vers une certification de gestion durable. Cette [offre d'appui](#) s'adresse donc à des entreprises qui ne se sont pas encore engagées dans le processus de certification. A ce jour, sur la base des inscriptions, les surfaces potentiellement certifiables sont de l'ordre de 7 millions d'ha, soit, plus qu'un doublement des surfaces déjà certifiée « légalité ». Par ailleurs, les superficies déjà diagnostiquées sont de l'ordre de 5 millions d'ha et suivent globalement le rythme des inscriptions. Le Gabon représente nettement la part la plus importante des activités de coaching en nombre d'entreprise et en superficie, ce qui confirme bien l'importance d'une volonté politique en matière de gouvernance forestière.

En réponse aux requêtes de concessionnaires, plusieurs missions de diagnostic ont été organisées, notamment chez [SOMIVAB](#), TTIB, SBL, ASI, , SEEF, BORDAMUR, TOUJOURS VERT, BONUS HARVEST, GWI et (au Gabon), chez [SEFCA](#) (en République Centrafricaine), ASIA Congo, [SEYFD](#) et SIFCO (en République du Congo), chez [CFT](#) et (en République Démocratique du Congo). Sur la base de l'expertise du [PPECF](#), un plan d'actions et une évaluation des coûts ont été réalisés pour chacune de ces entreprises.

Il reste encore trois années de projet (soit au maximum pour recevoir des inscriptions au coaching).



Élaboration d'un guide de sylviculture pour le bassin du Congo.



Parmi, les causes avancées pour expliquer les difficultés économiques de certaines entreprises, figure la baisse des volumes exploités en 2ème, voire 3ème rotation. Il est donc essentiel, pour un concessionnaire de renforcer la connaissance de sa forêt et de se conformer aux nouvelles directives du Ministère de tutelle. Parmi elles, citons, au Cameroun, la récente lettre-circulaire ministérielle n°0086 (18 mai 2016) qui impose aujourd'hui, aux concessionnaires forestiers des reboisements annuels de l'ordre de 50 ha/ UFA/an. Par ailleurs, au Congo, des unités rattachées au Service National du Reboisement (SNR) ont été créées pour la mise en œuvre des reboisements dans les concessions forestières, tandis qu'au Gabon, le Fonds Forestier National (FFN) a été mis en place au début des années 2010 afin d'assurer entre autres les tâches de reboisement. Les autres pays de la région ne sont pas en reste, avec des encouragements plus ou moins prononcés vers la restauration des forêts dégradées.

Dans ce contexte, [l'ASBL Nature+](#) a transmis en juillet 2019 une proposition au PPECF, portant sur l'élaboration d'un guide sylvicole, qui ambitionne de compiler des connaissances techniques et économiques, afin de fournir des conseils et des recommandations pragmatiques aux concessionnaires et aux gestionnaires de forêts communales ou communautaires. Par ailleurs, l'intervention rejoint l'objectif opérationnel 4.2.2 de la COMIFAC qui traite des besoins de reboisement forestier.

Le guide (entièrement gratuit) est attendu vers la fin du premier quadrimestre 2020, et traitera des performances d'une quarantaine d'essences tropicales, mais également tous les aspects en amont de la plantation. Par ailleurs, Nature+ proposera au PPECF une extension du guide « Les arbres du Gabon », à l'échelle du bassin du Congo et sous un angle, d'aide à la décision à l'établissement d'un plan d'aménagement, puis à l'exploitation.

Un premier draft du guide a été produit et est actuellement en cours de relecture par le comité dédié. A noter que le PPECF a également financé plusieurs appuis spécifiques liés à la gestion de la faune. Leurs résultats seront capitalisés dans les différents guides en cours de production. Ainsi, des interactions seront mises en exergue entre la flore et la faune, notamment, dans le maintien du capital génétique. **En savoir plus**



La certification forestière : quels impacts sur la biodiversité animale ?



Les forêts tropicales comptent parmi les écosystèmes biologiquement les plus riches sur terre, et pourtant elles appartiennent à l'un des biomes les plus menacés. Néanmoins, les concessions forestières certifiées couvrent de grands espaces des forêts naturelles du bassin du Congo, et constituent des îlots importants dans la conservation de la faune, mais aussi sur le plan social (cf. CIFOR a publié en 2014, [les résultats d'une étude comparative sur l'impact social de la certification](#)). Néanmoins, à l'heure actuelle, il n'y a pas de mode opératoire précis et clair quant à la façon dont le suivi faunique doit être effectué, et quel est le niveau jugé « satisfaisant ». Très souvent, cela crée quelques difficultés lors des audits de certification des entreprises.

Au moment où, les Etats du bassin du Congo, montrent une volonté nouvelle de rendre obligatoire l'exploitation forestière certifiée (Gabon, RDC et Congo), il est donc opportun d'accompagner les entreprises par des outils de management pragmatiques et efficaces..

Ainsi, deux doctorants sont sur le terrain, pour élaborer un guide de gestion de la faune, accessible aux concessionnaires et mettant en œuvre les dernières technologies disponibles (caméra-trap, géolocalisation, etc.)». A ce jour, les premiers résultats, s'appuient sur :

- un réseau de caméras installé en collaboration avec la société forestière chinoise [FDG](#) ;
- deux maillages de caméras installés respectivement dans les concessions de [TLP](#) et [Rougier](#) en juin et juillet 2019 (avec déjà une série d'images collectée au mois d'octobre) et dans les concessions de CBG et FDG en novembre (leurs images seront récupérées en janvier 2020) ;
- un premier lot d'enregistreurs acoustiques installé dans les concessions [CBG](#) et FDG ;
- une collaboration formalisée avec le département informatique de [l'Université d'Utrecht](#), laquelle permettra ensuite, d'interpréter les informations sur les mammifères à partir de données acoustiques ;
- un algorithme d'apprentissage automatique en construction, afin de faciliter l'identification des images.

Grâce à cette étude menée conjointement par le [WWF](#) et [l'Université d'Utrecht](#), il sera possible, d'ici deux à trois ans, de mieux appréhender l'impact de la certification sur la biodiversité, en particulier sur la faune dont on sait qu'elle contribue très largement, au maintien du potentiel génétique de la biomasse végétale et par là, à la productivité des forêts. [En savoir plus](#)

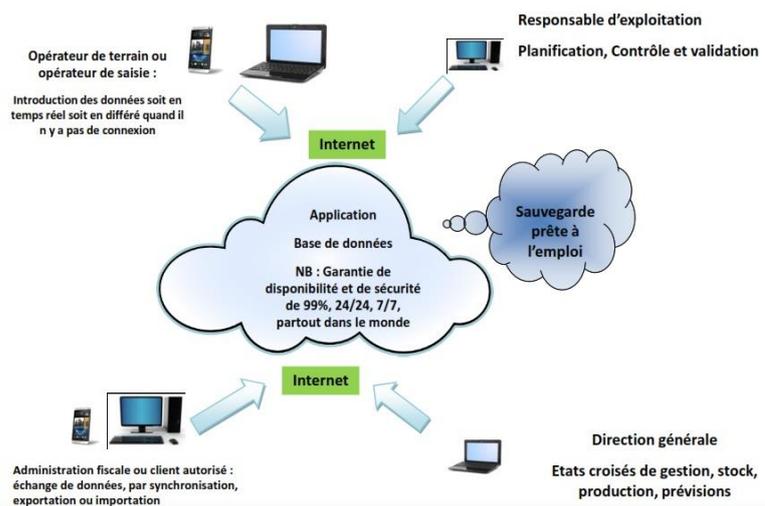


Développement d'outils logiciels et solutions numériques (e-learning) pour optimiser le monitoring de la gestion forestière en Afrique centrale.

«PALLITRACK»: une solution logicielle de traçabilité en pleine extension

Une gestion forestière, sous certification, exige de traiter une masse d'information, avec un minimum de ressources humaines. Cet effet ciseau, abouti souvent à un glissement progressif dans le non-respect des Principes-Critères-Indicateurs (PCI) de la légalité, et de nombreux dysfonctionnements (manque de communication en interne, manque d'implication des acteurs du changement, perte de performance interne due aux changements à opérer sur le terrain, etc.). Cette situation conduit évidemment, au bout d'une année, à des écarts importants, diagnostiqués lors des audits de surveillance. L'identification de non-conformités pouvant alors, conduire l'entreprise jusqu'à la non-obtention du certificat ou sa suspension.

PRINCIPE DE PALLITRACKS



Vu les performances de l'outil "Pallitracks" au Cameroun, et vu les besoins des entreprises forestières gabonaises (notamment en lien avec l'annonce présidentielle de rendre contraignante la certification horizon 2022), le PPECF a appuyé [l'UFIGA](#) pour l'organisation d'une tournée de présentation, et le test de cette solution logicielle auprès de quelques entreprises pilotes. Au 11 octobre 2019 (date marquant la fin des visites de terrain), 9 entreprises sur les 11 visitées, ont formellement pris la décision d'adopter la solution comme outil de

gestion interne, et les 3 autres ont choisi de garder leur système actuel, et de se servir de PALLITRACKS comme passerelle d'échange de données.

A noter qu'au mois de septembre 2019, un accord de principe du Ministère a été donné, pour l'adoption de PALLITRACK comme solution interfacée avec les besoins statistiques du Ministère. A cet effet, le Ministère a mis en place un comité de pilotage qui va suivre la phase pilote de tests dans deux entreprises ([Precious Wood](#) et ASI) et d'un cahier de charge pour son intégration dans les services des Ministères concernés. Par ailleurs, la filière bois en pleine extension dans la [zone franche de Nkok \(ZSE\)](#) au Gabon, s'est elle-même déjà dotée d'un outil de traçabilité, inspiré de la solution Pallitracks.

Solution logicielle pour une meilleure gestion des actions responsables chez les entreprises forestières certifiées ou en démarche de certification



Rappelons qu'en date du 21 septembre 2018, le PPECF a relancé une discussion autour d'un outil logiciel élaboré pour le monitoring des plans d'actions d'une entreprise certifiée ou voulant le devenir. Ce projet a été présenté à l'incubateur IONIS-361, qui l'a reçu par décision à l'unanimité du jury, en date du 26/02/2019.

Ensuite la DNO [n° 209] a été approuvée par la KfW, permettant ainsi de réaliser la première étape d'une intervention, consacrée à la présentation de l'outil en collaboration avec [la société EKWATO](#), à un panel d'entreprises qui devraient confirmer l'intérêt de la démarche.

Ainsi, au mois d'octobre 2019, le promoteur d'un logiciel «métier» a pu, sur financement du PPECF, rencontrer au Gabon, un panel d'entreprises, principalement, celles affiliées à l'UFIGA. Les mêmes rencontres ont pu se tenir au Cameroun et au Congo. Les entreprises seront ensuite, appelées à manifester clairement leur intérêt, pour l'outil, en s'engageant à contribuer financièrement à son développement, dans le cadre d'un appui complémentaire du PPECF à la phase II de l'intervention. [En savoir plus](#)

FORMATION À L'ABATTAGE

MANAGER

Le cours

Le quiz

CHEF D'ÉQUIPE

Le cours

Le quiz

ABATTEUR

Le cours

Le quiz

L'isolement géographique et la dispersion des sites forestiers en Afrique centrale rendent en général difficiles et coûteuses les formations professionnelles pour relever les niveaux de compétence des cadres, agents de maîtrise et ouvriers spécialisés. Ainsi, en phase I, le PPECF a initié une intervention de téléapprentissage (e-learning) à travers un module pilote «sécurité à l'abattage». Une deuxième intervention a démarrée au mois d'Août 2019, avec pour objectif d'améliorer ce module sur son ergonomie.

Par ailleurs, la recommandation n°11 du dernier CDO du PPECF (Mars 2019) engageait le PPECF à collaborer avec le RIFFEAC. Ce rapprochement sera initié dès le début de l'année 2020. Le PPECF a également rencontré l'ONG TRAFFIC, qui a édité de nombreux guides et directives relatives au commerce de ressources naturelles. Ces guides mériteraient d'être traduits dans un format de e-learning, et mis en ligne sur une plateforme.

« Upgrading » du logiciel de suivi du braconnage SMART



Depuis plusieurs années, un changement qualitatif est observé dans le braconnage : de chasses villageoises, intégrées dans les droits et usages des populations riveraines, on assiste aujourd'hui à une décimation de la faune par du braconnage avec des armes de guerre, ceci pour alimenter les marchés urbains, régionaux et internationaux au travers de filières illégales (viande de brousse, ivoire, écaille de pangolins, peaux, etc.).

Ainsi, les audits de surveillance des concessions certifiées, émettent, de façon récurrente des demandes d'actions correctives (DAC) sur les PCI relatifs à la protection de la biodiversité, en particulier celle de la faune. Or les territoires (les concessions) sont très étendus. Les gestionnaires, certifiés sont donc confrontés à la difficulté de les surveiller à un coût économique supportable.

Dans ce contexte, une amélioration des outils existants, tel le [logiciel SMART](#), est une réponse pour tenter de rester à niveau dans la lutte anti-braconnage (LAB). L'originalité de l'intervention « Upgrading du logiciel SMART » consiste donc à rendre ce logiciel, bien connu des entreprises opérant dans le bassin du Congo, plus performant en y implantant, un module d'intelligence artificielle (AI), capable de traiter des milliers de données, jusqu'ici enregistrées, mais qui ne livrent sans doute pas, toutes leurs évidences, faute de temps et d'outils statistiques. Cette nouvelle version de SMART rendrait le logiciel plus efficient, voire même prédictif, dans l'évaluation de la pression de braconnage. De ce fait, les ressources LAB (patrouilles, véhicules, appui des brigades spécialisées, etc.) seraient certainement optimisées.

A ce jour, des mises à niveau importantes de la plate-forme SMART (SMART 7) sont en cours d'achèvement, ce qui devrait fournir une suite de services utilisant une planification de patrouille et une modélisation du comportement reposant sur l'Intelligence Artificielle. Une phase de tests est prévue dans le courant du premier trimestre 2020.

Par ailleurs, la nouvelle application « SMART Connect » a été développée pour permettre aux utilisateurs de bureau, dotés des autorisations appropriées d'afficher une liste des modèles configurables, ou de télécharger ces modèles directement configurables depuis « [SMART Connect](#) » vers l'application mobile CyberTracker. Cela permettra aux patrouilles et aux autres utilisateurs sur le terrain de récupérer ou de mettre à jour des ensembles de modèles de données, directement sur leurs appareils mobiles, où que ce soit, juste avec une connexion Internet. Cette dernière amélioration de « SMART Apps » est terminée et sera intégrée dans SMART 7 en 2020. D'autres améliorations supplémentaires de la plate-forme SMART 7 (pour le plug-in de profils SMART), et d'autres fonctionnalités seront encore apportées au cours du premier et du deuxième trimestre de 2020.

Renforcer le monitoring forestier dans le bassin du Congo à travers le Drone



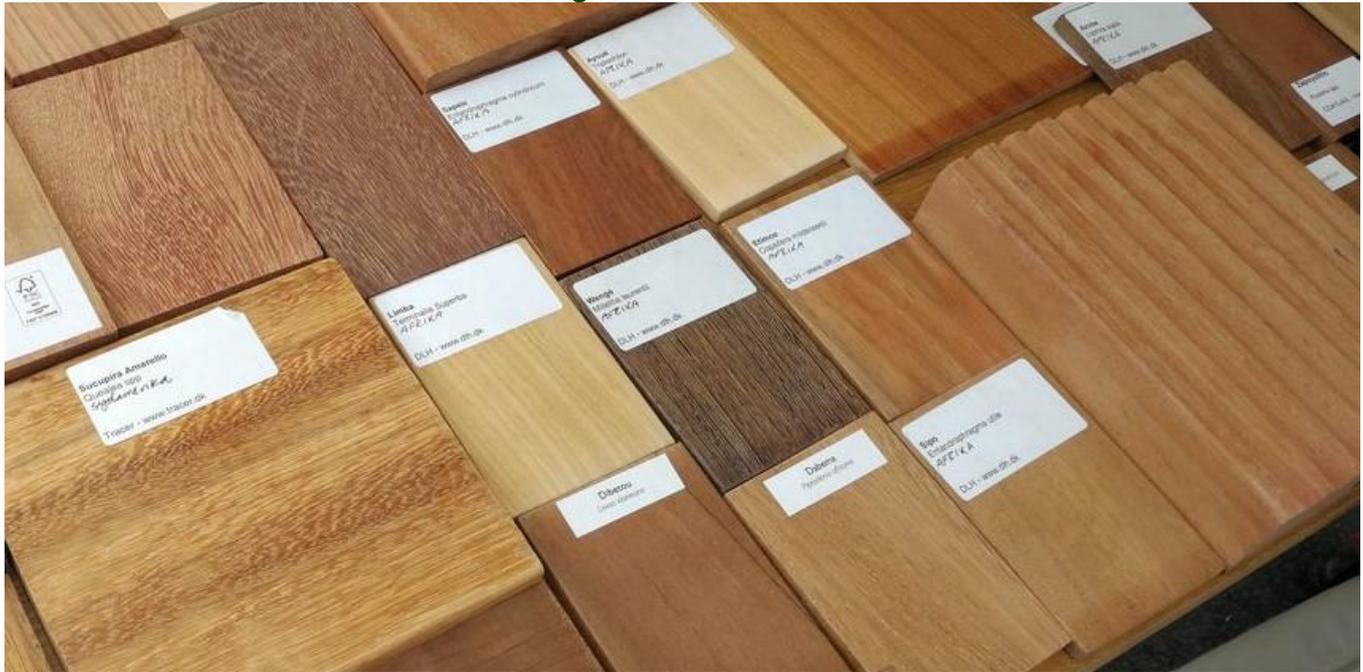
Le Projet IDROC (Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux forestiers) vise à développer une solution de télédétection drone qui permettrait :

- une aide à la planification des opérations d'exploitation. En effet, le survol de grandes surfaces forestières, par un drone, devrait permettre de déceler des éléments contraignants pour la planification du réseau routier tels que des escarpements rocheux, des fortes pentes, des salins, marrais et de larges rivières. De même, le drone devrait faciliter l'identification des zones de forêt à Haute Valeur de Conservation (HVC) tandis que la détermination et la géolocalisation de certaines essences commerciales phares, devraient pouvoir faciliter les opérations d'inventaire ;
- une meilleure connaissance des perturbations du couvert forestier suite aux opérations d'exploitation devrait permettre d'évaluer la qualité des interventions réalisées et, par conséquent, de les améliorer par la suite. L'outil de détection des perturbations du couvert forestier pourra également servir à surveiller l'absence de perturbations du couvert en dehors des zones d'exploitation ou comme outil de suivi des « zones essentielles » (core areas, IFL) : les produits cartographiques standardisés pouvant être utilisés dans le cadre d'audit d'éco-certification.

Après deux missions de terrain, dans les concessions [IFO](#) (République du Congo) et [Pallisco](#) (Cameroun), les résultats sont très encourageants : les photos aériennes géo-localisées permettent de mesurer la largeur des routes, des pistes de débardage ainsi que les trouées, les surfaces exploitées peuvent être localisées et mesurées avec précision.

Pour la suite de l'intervention, le PPECF recommande au bureau [Nature+](#) qu'un travail exhaustif d'identification sur base des indicateurs-vérificateurs pouvant être suivi par le drone, soit entrepris à partir du référentiel FSC-FM (Notamment surface des parcs à bois, turbidité des cours d'eau, assainissement des bases vie, effort des patrouilles LAB, etc.), afin d'optimiser au mieux le potentiel de l'outil. [En savoir plus](#)

Promouvoir et valoriser les essences tropicales africaines : un défi majeur pour la durabilité des concessions forestières du bassin du Congo



La promotion des essences peu connues (LKTS), à travers des études, des tests de caractérisation et des campagnes de communication sur des marchés ciblés est une nécessité absolue, pour assurer la pérennité du modèle « concession certifiée » en Afrique centrale. Ce constat a été repris dans les recommandations émises lors des derniers fora internationaux du bois africain, notamment le « [FSC business forum](#) », le forum africain du bois, et le « [race wood show ATIBT](#) », tenus en marge du Gabon wood show (en juin 2018). Par ailleurs, le groupe de réflexion du « think tank », dont la première édition a été tenue au mois d'avril 2018 à Nogent sur marne (France) sous la direction de [l'ATIBT](#), en a fait une priorité de son plan d'actions, lequel vise à : i) améliorer l'image du bois et l'exploration de nouveaux marchés; ii) redonner de la valeur aux forêts ; iii) valoriser les services rendus par les forestiers ; se rapprocher des opérateurs asiatiques.

En vue de promouvoir de nouvelles essences et de consolider la position de certaines essences bien connues,, l'ATIBT a fait réaliser des tests quelques sur le Tali, Limbali, Kanda, Mukulungu, Lati, Longhi, Alep, Eveuss, Osanga, Monghinza, Okan et Ossoko, Par ailleurs, en collaboration avec Gembloux Agro-bio Tech et le laboratoire Wallon de technologie du bois, une approche de recherche par « compartiments » dans laquelle, le bois n'est plus la seule valeur de l'exploitation, mais pourrait devenir un sous-produit d'autres ressources à forte valeur ajoutée en particuliers des molécules présentes dans les feuilles et les écorces. Cette approche si elle s'avère prometteuse, modifieraient complètement les plans d'aménagement, quant aux taux de reconstitution des essences et plus généralement, aux conditions assurant leur exploitation durable.

Ainsi, différentes modalités d'extraction des écorces de Mubala ont été testées, suivies d'une étude qualitative et semi-quantitative de ces extraits. Les résultats sont très prometteurs: trois classes de métabolites secondaires (terpènes, alcaloïdes et polyphénols) ont été identifiées dans les extraits. Une forte teneur en alcaloïdes a été enregistrée, bien supérieure aux teneurs habituellement rencontrées pour les bois tempérés. Des travaux quasi identiques ont aussi menés sur des échantillons d'Iroko, prélevé dans l'Est Cameroun au sein des concessions du groupe Alpicam, et chez CEB Precious Wood Gabon. [En savoir plus](#)

Valorisation des déchets bois par une sous-filière « charbon de bois 100 % certifié »



En Afrique centrale, le charbon de bois est un enjeu de sécurité alimentaire pour des millions de personnes qui sont en situation de précarité énergétique. Cependant, bien que le besoin en charbon de bois double tous les 25 ans, les marges de manœuvre sont faibles pour pouvoir combiner une production moderne qui respecte les critères de durabilité avec la contrainte majeure d'un prix de marché très bas. Par contre, les marchés européens très demandeurs en produits certifiés durables, pourraient, sous certaines conditions d'exploitation, présenter des opportunités de commercialisation à l'export. Ainsi, une étude est en cours à la [Compagnie des Bois du Gabon \(CBG\)](#).

Les premières conclusions de l'étude de marché confirment bien la demande européenne de charbon de bois certifié, qui pourrait faire l'objet d'une sous-filière sur les sites des concessionnaires, à condition que les coûts de revient (marge bénéficiaire comprise) ne dépassent pas le prix de 280 euros/tonne, au départ de Port Gentil.

En savoir plus



Améliorer l'image des bois tropicaux en Europe: le programme marketing de l'ATIBT entre dans une nouvelle phase

Le « Programme Marketing » de l'ATIBT a été lancé en 2014, avec le soutien de la KFW (PPECFI). Son objectif était de mieux comprendre les marchés bois tropicaux et trouver les leviers stratégiques permettant de stimuler les débouchés des bois issus d'une gestion durable des forêts. Les premières investigations marketing menées en 2014 ont fait ressortir une double difficulté :

- i) l'image : sur le plan environnemental (déforestation), social (destruction des ressources sans bénéfice local) et légal (peu de connaissance et de crédibilité des labels) et;
- ii) le produit : mauvaise connaissance technique (prescripteurs et consommateurs) et difficulté de positionnement par rapport aux autres matériaux, y compris les bois européens.

L'étude a également démontré l'engagement des gestionnaires forestiers du bassin du Congo, dans l'amélioration permanente de leurs pratiques et leur volonté de s'associer à un programme marketing pour valoriser leur filière.

Les conclusions de l'étude ont débouché sur la création de la marque inclusive **FAIR & PRECIOUS**, destinée à promouvoir l'image des gestionnaires forestiers certifiés via une démarche de certification reconnue par l'ATIBT.

La signature d'un nouveau contrat de financement avec le PPECF / KFW, ouvre ainsi une nouvelle phase du programme marketing, qui prévoit sur les années 2018 et 2020, une série d'actions complémentaires notamment : i) développer des outils numériques et réseaux sociaux (sites internet ATIBT, Fair & Precious et MyTropicalTimber, newsletter ATIBT, etc.); ii) éditer des outils de communication tels des flyers et des plaquettes sur les dix engagements de Fair & Precious, des vidéos et autres, iii)

redynamiser le concept Web TV pour le montage et la diffusion d'images depuis les baïs des concessions forestières; iv) organiser, participer à des événements importants, expositions, salons, etc.; v) développer des synergies avec la plateforme STTC.

Ainsi, le programme marketing Fair & Precious avait-t-il entamé une action de relations presse depuis fin 2018 avec des correspondants dans six pays européens (Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Espagne). Par ailleurs, le programme marketing a lancé une campagne d'adhésion « Official Partners » de la marque, notamment par l'élaboration d'une charte F&P et par une convention de partenariat, sous-tendue par un formulaire de demande

FAIR & PRECIOUS
BY atibt

FAIR & PRECIOUS
MOTEUR DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les entreprises Fair & Precious contribuent au bien-être des familles en leur offrant l'accès à un grand nombre de services, comme l'éducation, les soins médicaux et le logement.

**LES BOIS AFRICAINS,
BIEN PLUS QUE DU BOIS**

[d'adhésion](#) accessible en ligne. A noter que des partenariats ont été noués notamment avec la [CITES](#), et avec [IDH](#) [STTC](#).

En ligne avec la seconde session du think tank, organisé par l'ATIBT, « Quel futur pour les concessions certifiées dans le bassin du Congo ? » les 8, 9 et 10 janvier 2019, le programme marketing poursuit ses activités autour des cinq thèmes centraux :

- améliorer l'image des bois tropicaux en Europe ;
- explorer de nouveaux marchés pour les bois tropicaux ;
- redonner de la valeur à la forêt tropicale ;
- appui à la certification et services environnementaux pour valoriser le travail des concessionnaires certifiés ;
- développer des collaborations avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropicales.

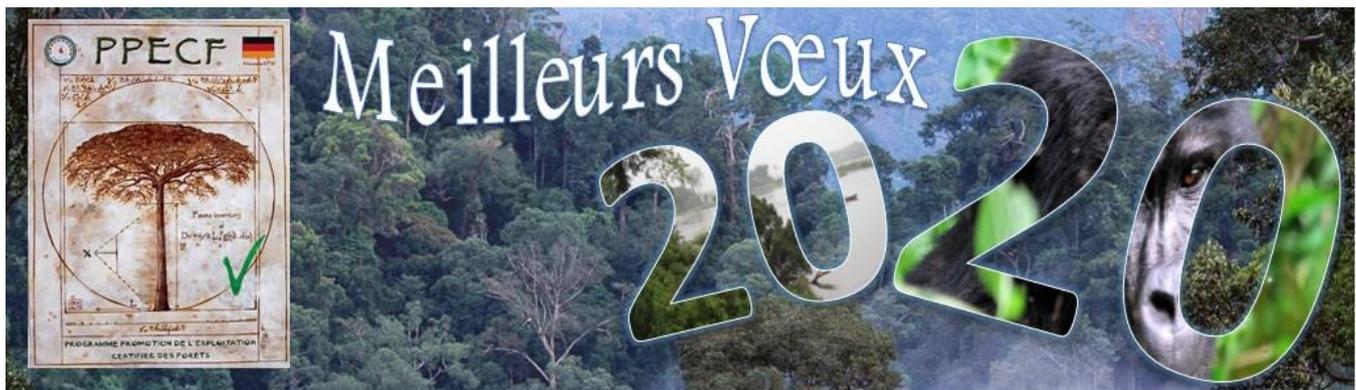
Par ailleurs, dans le cadre de ces activités thématiques, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), en partenariat avec [l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux \(OIBT\)](#), [l'Association chinoise de distribution du bois \(CTWPDA\)](#), le Centre pour le commerce international du secteur forestier de l'Administration Nationale des Forêts et de l'Agriculture de Chine (CINFT/NFGA) a organisé du 22 au 23 octobre 2019 à Shanghai, un Forum International sous le thème « Ensemble vers les chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial ».

Le forum a été une vitrine pour la promotion d'une alliance de donneurs pour soutenir à minimum, la certification dans les pays producteurs et dans l'approvisionnement des grands industriels de la transformation en Chine.



Ainsi, [l'UFIGA](#) et l'UFIAG ont signé conjointement à l'occasion du forum de Shanghai, [un engagement pour accompagner l'objectif du gouvernement gabonais](#) à ce que les entreprises obtiennent, à minimum, une certification (type [TLV](#), [OLB](#), [Legal Source](#)) à l'horizon 2022. Un groupe de travail sera formalisé sous peu, pour appuyer cette initiative.

Il en est de même pour l'ATIBT et [l'Association chinoise de distribution du bois \(CTWPDA\)](#), qui ont signé un accord visant à renforcer la promotion du commerce légal, les investissements dans les bois tropicaux, le partage des informations de marché (concernant principalement la Chine, l'Europe et l'Afrique), et le partage des pratiques de gestion durable et de certification.



Contacts PPECF

Yaoundé - Cameroun

Téléphone : +237 670 66 85 16

Email du Coordinateur : romain.lorent@eco-consult.com

Localisation : nouvelle route bastos, quartier Tsinga, au-dessus de Cabinet comptable Simon Pooch.

Site Web: www.ppecf-comifac.com



Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter? Cliquez sur [ce lien](#)

